

FRANCOPHONIE NUMÉRIQUE

Journée d'études SRNU, Université d'Utrecht
avec la collaboration de l'Alliance Française d'Utrecht, le Faculty Club UU,
l'Institut français des Pays-Bas et l'Ambassade de France aux Pays-Bas,
le 22 novembre 2017

En 2012, le XIV^e Sommet de la Francophonie a réuni les chefs d'État et de gouvernement de l'OIF à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo. Précurseur dans la coopération multilatérale numérique, la Francophonie a initié un certain nombre d'innovations et de partenariats plus ou moins heureux dans le secteur de la création de contenus en ligne. Elle a aussi soutenu l'émergence de formations dans les technologies numériques et accompagné la mise en œuvre de stratégies culturelles, économiques et didactiques quant à l'apprentissage du français dans le monde. Aucune discussion sur les enjeux environnementaux, technologiques, politiques, culturels et économiques de la gouvernance mondiale ne peut désormais ignorer la question numérique.

C'est ainsi que l'un des objectifs de la F/francophonie 2020 concerne le développement du secteur numérique, aussi bien d'un point de vue économique – en encourageant l'entrepreneuriat des jeunes dans le numérique – que d'un point de vue politique et social – « en devenant un axe prioritaire de la solidarité francophone » – enfin culturel et pédagogique – en soutenant l'accès à la formation et aux ressources en ligne, en engageant activement la diffusion et la promotion de la langue française sur la toile. Les enjeux de la F/francophonie numérique sont divers. En tant que moteurs de l'innovation et de la diversité, sans doute constituent-ils non seulement une priorité mais également une chance.

Ce sont ces enjeux que cette journée d'études veut considérer, en particulier dans le secteur prometteur des didactiques numériques. Trois axes seront à l'étude :

1 : Didactiques numériques du français langue seconde et étrangère

Le rôle grandissant du multimédia, de l'Internet et de ses réseaux sociaux dans les parcours de e-lecture apparaît désormais comme un poncif tant le consensus autour de « l'e-learning » est établi. Webdocs, tutoriels « high-tech », MOOC, SPOC, bibliothèques numériques et interactives, open source, humanités et universités numériques... le lexique invasif de la galaxie numérique recouvre en vérité des pratiques et des terrains didactiques très divers ainsi que de considérables enjeux économiques, socio-politiques et idéologiques. Pour autant, il faut aussi concéder qu'il existe une certaine « fracture numérique » entre les générations et que les « natifs du numérique » sont naturellement plus enclins à intégrer les innovations technologiques que leurs aînés. En revanche, les enseignants eux-mêmes peuvent bénéficier de l'émergence des plateformes de formation et dans leurs pratiques réflexives de l'évolution spectaculaire des TIC.

Comment l'école et l'université adoptent-elles ces nouveaux modes de production et de diffusion du savoir, y compris dans leurs modalités d'accès ? Nous aimerions ici inviter les enseignants à faire part de leurs pratiques sur le « terrain » et à partager leurs retours d'expérience. En distinguant les différents supports techniques des ressources elles-mêmes, on se demandera ici quelles expérimentations et quelles pratiques construisent aujourd'hui réellement de nouveaux scénarios pédagogiques.

- Quels sont les apports et les impacts des technologies numériques pour l'enseignement du français, langue seconde et étrangère ? Quels usages et échanges d'expériences aux Pays-Bas ?
- Quelle est ou quelle devrait être la place des nouvelles technologies dans le domaine didactique et plus précisément en didactique des langues ? Pour quelle optimisation des apprentissages ?
- Comment tirer profit du numérique dans les pratiques pédagogiques ?

2 : Innovations et technologies du numérique : un investissement d'avenir ?

En revanche, si elle fait consensus d'un point de vue politique, cette promotion du numérique – du moins pour ses projets les plus ambitieux – nécessite de lourds investissements assumés par les fonds publics (« France Université Numérique », par exemple est une plate-forme pourvue d'un budget de près de 8 millions d'euros) et privés (financements dont bénéficient en premier lieu les universités américaines de la Ivy League : on se souviendra de l'initiative conjointe du MIT et de Harvard qui dans un effort conséquent de mutualisation des ressources en ligne ont investi en 2012 près de 60 millions de dollars pour créer edX, plateforme d'apprentissage en ligne réunissant aujourd'hui plus de 3 millions d'utilisateurs à travers le monde). Assurer la conception et la gestion d'une infrastructure informatique mais aussi la formation continue a un coût. En outre, le modèle économique des MOOC n'est pas souvent rentable et semble parfois fissurer le consensus institutionnel-politique autour du numérique : « ersatz de prestations pédagogiques », importants efforts d'équipement, privatisation menaçante du savoir et compétitivité accrue pour les acteurs de l'enseignement, certification des compétences problématique, possible hausse des frais de scolarité... sont quelques uns des griefs les plus communément adressés au numérique.

3 : Politiques publiques du numérique

À un niveau macro, nous nous intéresserons aux politiques publiques et en particulier au rôle de l'OIF, l'Organisation Internationale de la Francophonie quant au développement de la francophonie numérique.

Sans pour autant constituer un acquis, la défense et la promotion de la langue française sur les cinq continents sont souvent présentées comme une garantie de diversité linguistique. Lors du XIII^e Sommet de la Francophonie (Montreux, 24-25 octobre 2010), les chefs d'État et de gouvernement ont demandé à l'OIF et aux opérateurs « de mener une réflexion sur une nouvelle stratégie en matière de TIC et sur leur contribution possible à un cyberspace libre et accessible, riche de contenus francophones ». En 2012, le XIV^e Sommet de la Francophonie a réaffirmé la priorité donnée au développement de l'intelligence numérique au service du partage et de la solidarité.

Au-delà de la question de la langue française dans le monde, la production et la diffusion des biens communs numériques francophones s'inscrivent dans une stratégie globale et revendiquée de reconfiguration des dispositifs de l'« économie de la connaissance », du capital immatériel et du patrimoine informationnel. On pourra ici s'interroger sur :

- La construction des savoirs et le partage des connaissances relatifs à l'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC).
- La question des communautés numériques dans le partage et la défense des valeurs de la F/francophonie.

Nous invitons les personnes intéressées à faire parvenir leurs propositions d'intervention accompagnées d'une brève notice biographique à Olivier Sécardin (olivier.secardin@gmail.com) avant le 1^{er} juillet.

Olivier Sécardin
Faculté des Humanités,
Université d'Utrecht, Pays-Bas